



CR N° 110

Compte rendu de la réunion de bureau

**Du Jeudi 13 Janvier 2022
À Chartrettes**

PRESENT MESSIEURS :

- CLEQUIN Jean-Pierre
- MENARD Jacky
- RONGEON Michaël
- HAAS Daniel
- LIAIGRE David

ORDRE DU JOUR

1/	Approbation du CR n° 110	1
2/	Vie des sections	1
	• Section TENNIS et ROCK	1
	• Section RANDONNEE	2
	• Section BASKET, STEP et YOGA	2
	• Création section AERONAUTIQUE → S2A	2
3/	Point financier	2
	• Section BADMINTON	2
	• Subvention 2022	2
4/	Questions diverses	3
	• Assemblée Générale 2022	3
	• Subvention du département	3
5/	Annexe	4

1/ Approbation du CR n° 110

Aucune remarque n'étant faite, celui-ci est approuvé par le bureau

2/Vie des sections



- À la suite du retour des demandes de subvention, nous sommes étonnés que 7 sections n'ont pas fait de retour de dossier au COSEG. (ARCHERIE, BADMINTON, STEP, STRETCHING, TAI CHI CHUAN, TENNIS et YOGA). De ce fait, aucune subvention ne leur sera accordée pour l'année 2022.
- Nous souhaitons comprendre pourquoi les salles de sport des Renardières sont encore fermées alors que la réglementation française à la suite des dernières annonces gouvernementale n'empêche pas la pratique sportive. Un courrier a été envoyé au chef de site des Renardières (BOUSQUET Vincent).

Section TENNIS et ROCK



Vos sections n'étant pas susceptible de redémarrer même si les mesures sanitaires restrictives sont levées, le bureau du COSEG souhaite que la procédure de « fermeture de section » soit lancée. Accès sur la page internet : https://coseg77.com/COSEG77/Documents/Fermeture_section.pdf

Vous devez fermer votre section.

- Etablir le PV de l'Assemblée où la décision de fermer la section a été prise.
- Diffuser ce PV (signé) sans oublier le Bureau du COSEG.
- Faire un bilan précis de la comptabilité (opérations de crédit et de débit en cours et non rapprochées, vérifier que toutes les pièces comptables sont bien existantes – relevés de compte, pièces comptables au nom de la section, ...).
- Stopper tout prélèvement automatique qui serait en place.
- Informer la fédération de tutelle le cas échéant.
- Communiquer au Bureau du COSEG le bilan comptable afin qu'il puisse clôturer le(s) compte(s) et procéder au transfert du solde.
- L'archivage de tous les documents (pièces comptables, relevés, ...) de la section est à assurer par la section. Ces documents devront être conservés 3 ans (ou 5 ans ?) par le dernier Président ou Trésorier de la section après la date de fermeture de la section. Cette conservation est nécessaire pour le cas où un contrôle à posteriori serait fait soit en interne à l'entreprise ou par un organisme externe.

Section RANDONNEE

Le tableau des effectifs transmis pour la demande de subvention 2022 n'est pas sous la forme demandée. Tant que la liste n'est pas mise à jour, tous les adhérents sont considérés comme extérieurs (non subventionné et cotisation pour adhérent extérieur).

Section BASKET, STEP et YOGA

Vous n'avez pas transmis de bilan. Vous avez pourtant perçu tout ou partie de la subvention 2021, vous devez nous fournir un bilan financier.

Création section AERONAUTIQUE → S2A

À la suite de la clôture du sondage, le retour est de 46 réponses, 39 pour la création et 7 contre. Le bureau du COSEG valide la création de cette section qui devra cependant être validée par le CD conformément aux statuts (Titre III – article 8).

Deux réunions seront prévues au 1^{er} semestre 2022 (Aérodrome EPISY et aérodrome de MEAUX) pour faire un point des attentes et envies de chaque personne intéressée.

Des diffusions auront lieu en SLVie et peut être par mail aux OD de CMCAS Seine et Marne.

Le bureau du COSEG souhaite être tenu au courant des avancées de la mise en place de cette section.

Bienvenue à elle.

**3/Point financier****Section BADMINTON**

La section est toujours redevable de la cotisation COSEG 2021, soit 21€, malgré nos relances mail du 2/11/21 et 9/12/21.

Subvention 2022

Compte tenu de la trésorerie du COSEG, le bureau décide d'augmenter la part variable à 15€ au lieu de 12,50€ pour les subventions 2022, sur la base des effectifs remontés au 31/12/2021.

La subvention (courrier du 7/12/21) demandé à la CMCAS S&M est de 10 000€. Une première partie devrait nous être versé avant fin février 2022.

Le solde des comptes est de :

◇ 10 433 € pour le Compte Courant

◇ 9 239 € pour le livret Bleu.



4/Questions diverses

Assemblée Générale 2022

Nous avons eu un contact avec une personne d'ENEDIS pour bénéficier du prêt de la cantine de Melun le 17/03/22. Nous espérons avoir un retour rapide de leur part.

Subvention du département

L'envoi des dossiers sera fait fin Janvier.

La date de la prochaine réunion de bureau n'est pas encore définie.

LE SECRETAIRE
RONGEON Michaël

LE PRESIDENT
CLEQUIN Jean-Pierre

5/Annexe

COSEG MELUN		Annexe bilan				Exercice 2021			MAJ 12/01/2022			
SECTIONS	Lieu	Base	Section	Section	Montant Adhésion COSEG 2021	Règlé par Chèque du	COSEG		COSEG Provision	SUBVENTION	SUBVENTION	SUBVENTIONS SECTIONS TOTAL 2021
		subvention	COSEG	COSEG			COSEG	COSEG				
		2020	OD/AD 3 €	EXT 6 €			Fonctionnement 50% Février	Solde Juillet		TOTAL 2021	DEPT 77 TOTAL 2021	
BADMINTON	Renardières	7	7	0	21,00	Non réglée	0,00	0,00		0,00		0,00
BALL TRAP	Renardières	7	5	2	27,00	05/11/21	0,00	0,00		0,00		0,00
BASKET	Renardières	17	14	3	60,00	06/05/21	150,00	0,00		150,00		150,00
CYCLO	Melun	7	6	1	24,00	06/07/21	287,50	287,50		575,00	126,50	701,50
CYCLO	Renardières	8	8	0	24,00	12/05/21	293,75	293,75		587,50	144,50	732,00
FITNESS	Renardières	14	14	0	42,00	18/11/21	0,00	0,00		0,00		0,00
KARTING	Melun	12	12	0	36,00	18/08/21	556,25	556,25	Prov. 2021	1 112,50		1 112,50
MOTO	Melun	25	23	2	81,00	18/08/21	0,00	0,00		0,00		0,00
PLONGEE	Melun	11	4	7	54,00	21/11/21	0,00	0,00		0,00		0,00
RANDONNEE	Melun	76	71	5	243,00	16/10/21	0,00	0,00		0,00		0,00
ROCK	Renardières	0	0	0	0,00	NON	NON	NON		0,00		0,00
SQUASH	Renardières	15	15	0	45,00	09/11/21	0,00	0,00		0,00		0,00
STEP	Renardières	6	6	0	18,00	25/07/21	531,25	0,00		531,25		531,25
STRETCHING	Dammarie	14	12	2	48,00	08/11/21	0,00	0,00		0,00		0,00
TAI CHI CHUAN	Renardières	9	6	3	36,00	03/11/21	0,00	0,00		0,00		0,00
TENNIS	Renardières	7	7	0	21,00	Arrêt	0,00	0,00		0,00		0,00
TIR A L'ARC	Renardières	7	7	0	21,00	09/12/21	0,00	0,00		0,00		0,00
VOLLEY	Renardières	21	16	5	78,00	18/11/21	0,00	0,00		0,00		0,00
YOGA	Renardières	43	43	0	129,00	05/07/21	668,75	668,75		1 337,50		1 337,50
SOUS TOTAL SECTIONS							2 487,50	1 806,25	0,00	4 293,75	271,00	4 564,75
COSEG MELUN							2 512,50	3 193,75		5 706,25		5 706,25
TOTAUX		306	276	30	966,00		5 000,00	5 000,00	0,00	10 000,00	271,00	10 271,00
Adhésions 2021 non réglées							TOTALITE SUBVENTION SOUHAITEE					
Mail 2/11 9/12 Badminton 21,00 €							MOITIE SUBVENTION SOUHAITEE					
Arrêt Tennis 21,00 €							PAS DE SUBVENTION SOUHAITEE					



COSEG MELUN

COMPTE DE RESULTAT 2021

DEPENSES	Exercice	Exercice N-1	RECETTES	Exercice	Exercice N-1
FRAIS DE FONCTIONNEMENT			SECTIONS		
FRAIS DE REUNION A.G. CODIR. BUREAU. AUDIT....	0,00	273,89	ADHESIONS AU COSEG	966,00	1 080,00
FOURNITURES DE BUREAU, INFORMATIQUE.....	118,88	108,54			
FRAIS POSTAUX	49,60	0,00	PRODUITS FINANCIERS		
FRAIS FINANCIERS			INTERETS LIVRET BLEU	45,96	47,66
FRAIS DE TENUE DE COMPTE	55,20	55,20	PRODUITS D'ORGANISATION		
DEPENSES D'ORGANISATION			PISCINE MELUN PART SECTION 2020/2021	312,50	625,00
PISCINE MELUN 2020/2021	1 250,00	2 500,00	SUBVENTIONS ENCAISSEES		
SUBVENTIONS VERSEES			CMCAS DE SEINE ET MARNE	10 000,00	10 000,00
COSEG SUBVENTIONS 2021 SECTIONS	3 737,50	16 156,25			
COSEG SUBVENTION 2021 KARTING (PROVISION)	556,25	0,00	DEPARTEMENT 77	271,00	519,00
COSEG SUBVENTIONS 2021 DEPARTEMENT 77	271,00	519,00			
COSEG ROCK REMB. PARTIEL SUBVENTION 2019	0,00	-456,25	PRODUITS EXCEPTIONNELS		
COSEG SELF DEFENSE REMB. SUBV. DEMAR. 2019	0,00	-800,00			
AUTRES FRAIS					
TOTAL DES CHARGES	6 038,43	18 356,63	TOTAL DES PRODUITS	11 595,46	12 271,66
RESULTAT DE L'EXERCICE 2021	5 557,03	-6 084,97			

BILAN au 31 décembre 2021

ACTIF	Exercice	Exercice N-1	PASSIF	Exercice	Exercice N-1
VALEURS DISPONIBLES 19 672,41 €			CAPITAUX PROPRES 19 131,16 €		
CREDIT MUTUEL (COMPTE COURANT)	10 432,99	4 365,67	REPORT EXERCICE 2020	13 574,13	19 659,10
CREDIT MUTUEL (COMPTE LIVRET BLEU)	9 239,42	9 193,46	RESULTAT DE L'EXERCICE 2021	5 557,03	-6 084,97
CAISSE (ESPECES)	0,00	0,00			
PARTICIPATIONS			DIVERS A PAYER		
PART SOCIALE CREDIT MUTUEL	15,00	15,00	KARTING SOLDE SUBVENTION 2021	556,25	0,00
DIVERS A RECEVOIR					
TOTAL de l'ACTIF	19 687,41	13 574,13	TOTAL du PASSIF	19 687,41	13 574,13



Courriel : COSEG77@gmail.com

Site internet : https://coseg77.com

